

diplôme Ars et Techniques du Théâtre délivré par l'ENSATT, parcours Metteur en scène

RNCP26988 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	DipViGrM — Diplôme visé grade de master
Code(s) NSF	323v, 133
Formacode(s)	45004, 45022, 45050
Code(s) ROME	L1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	26/03/2021

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THEATRE · SIRET : 19750773400022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme se destine à mettre en scène des spectacles pour le théâtre : il se saisit soit d'un texte -pour l'adapter ou le traduire-, soit de l'actualité, soit d'un fait imaginaire pour concevoir une œuvre artistique représentée sur scène. Son projet peut être le fruit d'une conception autonome ou collective conduite en étroite collaboration notamment avec un auteur ou un scénographe.

Il impulse et suit les différentes étapes de la réalisation d'un projet théâtral : il conçoit la mise en scène, détermine l'organisation scénique et dirige les interprètes.

Le metteur en scène :

- impulse et prépare un projet de son choix
- développe une esthétique et répond de ses choix artistiques
- conçoit une mise en scène
- conduit un projet collectif et assure souvent la direction d'une entreprise de spectacle
- peut répondre à une commande, auquel cas il procède à un travail de recherche documentaire, d'enquêtes et mène des discussions avec le commanditaire pour construire une proposition.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Au sein de l'équipe de création d'un spectacle, le metteur en scène est capable de :

- maîtriser les modes d'expression écrite, orale et créative
- manifester une sensibilité à l'état du monde et aux préoccupations de ses contemporains
- porter attention aux mouvements artistiques et débats d'idées et confronter ses points de vue divers
- manifester une personnalité artistique : inventer, composer avec le langage et l'espace
- mettre en perspective, faire des recherches et analyser un sujet d'étude
- faire preuve d'autocritique et de remise en cause de son travail
- sélectionner un écrit, le mettre à l'épreuve de la scène et adapter un texte
- imaginer et décrire les effets d'un espace scénique

- désigner les membres de l'équipe de conception et de réalisation : scénographe, costumier, concepteur son, lumière, vidéo.
- choisir et animer l'équipe d'interprètes
- finaliser le rendu global du spectacle
- mettre en voix et donner lecture publique d'un texte
- communiquer au public, à la presse et aux médias sur son processus de création
- commenter une œuvre.

Au sein du collectif d'interprètes, le metteur en scène est capable de :

- inscrire des acteurs dans un processus de création en contribuant à la mise en œuvre d'un projet collectif
- assurer la responsabilité artistique du projet
- auditionner des acteurs et établir une distribution
- transmettre et partager avec l'équipe d'interprètes ses intentions scéniques
- diriger les répétitions
- suivre le bon déroulement des représentations
- chercher l'interprète et assurer le travail de reprise d'un rôle lors d'un changement de distribution
- fédérer une équipe
- articuler la direction d'acteurs aux éléments scéniques : son, lumière, vidéo, scénographie, costumes.

Au sein de l'équipe de direction de projet ou de structure, le metteur en scène est capable de :

- maîtriser les étapes de la conduite de projets : concevoir, expérimenter, réaliser et évaluer
- faire œuvre de conviction et de persuasion
- maîtriser la réglementation sociale et fiscale régissant son secteur d'activité
- prendre en compte les conditions de réalisation du spectacle (économiques, administratives et techniques) et les possibilités d'une tournée
- participer à la recherche de financement
- contribuer à la promotion du spectacle
- répondre à une interview
- participer à une émission de radio ou de télévision
- animer un débat
- publier un blog, animer son site web, un forum et réaliser un contenu multimédia
- maîtriser au moins une langue étrangère
- animer un atelier d'art dramatique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le metteur en scène a vocation à exercer dans le secteur du spectacle vivant (théâtre, comédies musicales, opéras, contes, spectacles de rue), dans l'audiovisuel

(sociétés de production, télévision, cinéma), voire dans celui de l'évènementiel.

Le travail du metteur en scène au quotidien est entrecroisé entre des temps de conception seul ou à domicile et des temps collectifs, à une table de travail,

dans l'espace scénique ou sur des lieux de tournage pour répéter avec l'équipe d'interprètes et expérimenter avec celle des concepteurs techniques, le dispositif créatif imaginé.

L'activité est irrégulière suivant l'économie de prototype qui caractérise le secteur.

L'activité s'exerce généralement en tant qu'artiste indépendant, le metteur en scène inscrivant son activité sur initiative individuelle comme porteur de projet.

Le plus souvent, le metteur en scène est considéré comme salarié sous forme de contrats de travail à durée déterminée d'usage (intermittent) pour la durée d'une production ou d'une tournée.

Le metteur en scène peut aussi être engagé au titre de directeur, d'artiste associé à une structure ou d'artiste résident commandité par cette dernière.

Auquel cas, il travaille sous statut de salarié au sein d'une institution culturelle publique ou d'une entreprise de spectacle privée.

Le metteur en scène peut également exercer des fonctions d'enseignant dans des écoles d'art ou dans les universités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre à des emplois qui peuvent recouvrir les appellations suivantes dans le spectacle :

- metteur en scène
- assistant à la mise en scène
- collaborateur du metteur en scène
- directeur d'acteur
- conseiller artistique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'existe pas de réglementation spécifique à cette activité.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Les jurys sont composés d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'enseignants chercheurs, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

néant

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants permanents de l'équipe pédagogique de l'ENSATT, d'un représentant du service des études de l'établissement et de professionnels en activité. La validation se fait sur examen d'un dossier individuel et entretien devant un jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	26/03/2021
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP35627

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26988/>